

Recensement de la population 1999

Poursuite d'une urbanisation très localisée

Philippe Julien, Insee Provence-Alpes-Côte d'Azur

Entre 1990 et 1999, les grandes aires urbaines, dont celles de la plupart des métropoles d'équilibre, ont fortement contribué à la croissance démographique. À elles seules, huit d'entre elles totalisent la moitié de l'accroissement : Paris, Toulouse, Lyon, Montpellier, Nantes, Rennes, Marseille-Aix-en-Provence et Bordeaux. La population a aussi augmenté sensiblement au voisinage des aires les plus dynamiques, d'abord autour de Paris et de Marseille-Aix-en-Provence, mais aussi de Strasbourg, Lyon, Perpignan, Saint-Etienne, Bordeaux et Grenoble. Ce phénomène contribue à plus de la moitié de la croissance de l'espace à dominante rurale. Les autres aires dynamiques se situent le long des littoraux atlantique et méditerranéen, en Alsace et dans le Sillon alpin ainsi que le long de quelques axes structurants, en particulier de certains fleuves.

Entre 1990 et 1999, la population de la France métropolitaine s'est accrue au rythme annuel de 0,37 %. Ce rythme est lé-

gèrement inférieur à celui des deux précédentes périodes intercensitaires : 0,46 % entre 1975 et 1982 et 0,51 % entre 1982 et 1990. Le pays a continué à s'urbaniser : les plus grandes aires urbaines et leur périphérie proche se sont densifiées ; il en est de même pour quelques couloirs de peuplement, qui maintenant prennent parfois la forme de conurbations (carte).

Forte contribution des grandes aires urbaines à la croissance

Entre les recensements de 1990 et 1999, la population des 361 aires urbaines, décomptée dans leur périmètre de 1990, a progressé de 0,40 % par an. Elle est ainsi passée de 41,3 à 42,8 millions d'habitants (cf. Pour comprendre ces résultats et tableau 1).

À elles seules, huit aires urbaines totalisent la moitié de l'accroissement : les contributions des aires de Paris, Lyon, Bordeaux et Marseille-Aix-en-Provence, voire de Nantes sont à la hauteur de leur taille importante ; pour Toulouse, la deuxième contributrice, Montpellier, la quatrième et Rennes, la sixième, les contributions sont particulièrement fortes, eu égard à leur rang dans la hiérarchie urbaine du pays. Avec seulement 17 aires supplémentaires, les trois quarts de l'accroissement démographique propre aux aires urbaines sont atteints ; la croissance des aires de Genève-Annemasse, d'Annecy,

① Évolution de la population selon le type de territoire

Territoire	Population en 1999	Variation absolue 1990-1999	Taux annuel d'évol. 1990-1999 (%)	due au solde naturel (%)	due au solde des entrées-sorties de pop. (%)	Variation absolue 1982-1990	Taux annuel d'évol. 1982-90 (%)
Les 361 aires urbaines dont	42 792 703	1 514 832	0,40	0,52	-0,12	1 976 367	0,61
- les 52 plus grandes	30 253 052	1 244 482	0,47	0,60	-0,13	1 518 327	0,67
- les 52 plus contributives à la croissance	28 042 250	1 363 745	0,55	0,62	-0,07	1 603 184	0,78
Les communes multipolarisées	2 098 224	141 936	0,78	0,29	0,49	185 883	1,26
L'espace à dominante rurale	13 627 821	246 825	0,20	-0,13	0,33	118 034	0,11
France métropolitaine	58 518 748	1 903 593	0,37	0,36	0,01	2 280 284	0,51

Source : recensements de la population, Insee

INSEE
PREMIERE

de Poitiers, de La Rochelle, de Nîmes et de Bayonne est particulièrement remarquable.

A contrario, une aire urbaine sur trois perd des habitants. Au sein de celles de plus de 150 000 habitants en 1999, la baisse de population est toujours le fait des villes d'industrialisation ancienne : Saint-Etienne, Douai, Montbéliard, Lens, Le Havre, Béthune et, dans une moindre mesure, Valenciennes et Thionville.

En 1999, la France compte 52 aires urbaines de plus de 150 000 habitants (tableau 2). Entre 1975 et 1999, toutes ces aires n'ont pas, loin de là, contribué avec la même intensité à la croissance de la population française. Aussi la liste des 52 aires les plus contributives sur cette période diffère-t-elle des 52 plus grandes. En sont absentes, celles, déjà citées, qui perdent régulièrement de la population, mais également Troyes, à la croissance faible, et Saint-Nazaire, dont la croissance reprend pourtant dans la dernière période intercensitaire. Sont au contraire présentes des aires plus petites, mais à la croissance vive : Chambéry, Chartres, Melun, Blois, Vannes, Evreux, La Roche-sur-Yon, Fréjus, Thonon-les-Bains et Istres. Au total, la population des 52 aires les plus contributives s'est accrue de 4,1 millions d'habitants entre 1975 et 1999 ; à titre de comparaison, le reste de la France métropolitaine n'a accueilli que 1,8 million d'habitants supplémentaires. Mais ceci ne doit pas faire oublier que cette croissance est très concentrée sur quelques aires urbaines particulières : sur les 4,1 millions d'habitants supplémentaires recensés entre 1975 et 1999, la moitié est le seul fait des six aires urbaines de Paris, Toulouse, Lyon, Montpellier, Bordeaux et Nantes.

La place renforcée des métropoles d'équilibre

En 1964, suite à une proposition de la Commission nationale d'aménagement du territoire, le V^e plan contenait une liste de huit ensembles urbains appelés à bénéficier d'un effort d'équipement leur permettant de jouer un rôle de métropoles d'équilibre entre la région parisienne et les autres régions françaises. Il s'agissait de Lille-Roubaix- Tourcoing, Nancy-Metz, Strasbourg, Lyon-Saint-Etienne-Grenoble,

Marseille, Toulouse, Bordeaux, Nantes-Saint-Nazaire. Une trentaine d'années plus tard, la croissance démographique, relative et absolue, reste vive dans et autour de ces métropoles d'équilibre, avec notamment un regain

pour l'aire urbaine de Marseille-Aix-en-Provence. Seule Lille fait exception.

Moins marquée que dans les périodes précédentes, la croissance dans les aires du littoral méditerranéen, de Toulon à Nice, se traduit cependant par

2 Population et évolution des 52 aires de plus de 150 000 habitants

Rang en 1999	Rang en 1990	Aire Urbaine (délimitation de 1990)	Population en 1999	Taux annuel d'évolution en %		
				1990-1999	1982-1990	1975-1982
1	1	Paris	10 561 573	0,29	0,70	0,28
2	2	Lyon	1 597 662	0,65	0,81	0,49
3	3	Marseille-Aix-en-Provence	1 398 146	0,43	0,11	0,57
4	4	Lille	1 108 447	0,30	0,32	0,16
5	6	Toulouse	917 312	1,57	1,69	1,01
6	5	Bordeaux	882 156	0,67	1,09	0,90
7	7	Nantes	674 115	1,11	0,93	0,93
8	9	Strasbourg	557 122	0,79	0,65	0,57
9	8	Nice	556 525	0,35	0,97	0,69
10	10	Grenoble	504 849	0,63	0,62	0,51
11	13	Rennes	483 795	1,32	1,20	1,51
12	12	Toulon	478 206	0,54	0,89	1,24
13	11	Rouen	470 120	0,26	0,36	0,08
14	14	Montpellier	445 724	1,86	2,11	2,09
15	15	Nancy	396 314	0,11	0,27	0,34
16	17	Tours	368 395	0,67	0,81	1,10
17	16	Valenciennes	368 279	-0,04	-0,41	-0,49
18	18	Grasse-Cannes-Antibes	364 553	0,69	1,68	1,97
19	19	Clermont-Ferrand	351 949	0,36	0,36	0,68
20	22	Caen	345 919	0,73	1,03	1,10
21	21	Lens	325 625	-0,12	-0,11	-0,20
22	23	Orléans	324 533	0,86	1,27	1,34
23	24	Dijon	312 199	0,48	0,90	0,66
24	26	Angers	309 372	0,86	1,07	1,34
25	20	Saint-Etienne	307 697	-0,79	-0,07	-0,62
26	25	Le Havre	290 864	-0,09	0,18	-0,16
27	28	Mulhouse	274 977	0,40	0,30	0,32
28	29	Brest	274 593	0,40	0,36	0,59
29	30	Reims	272 620	0,42	0,67	0,70
30	33	Metz	269 413	0,50	0,61	0,80
31	32	Le Mans	268 523	0,33	0,36	0,56
32	27	Béthune	266 905	-0,10	0,11	-0,24
33	31	Dunkerque	263 191	0,03	0,01	1,05
34	34	Limoges	231 503	0,30	0,24	0,79
35	35	Amiens	220 370	0,28	0,37	0,60
36	38	Besançon	212 844	0,72	0,81	0,54
37	37	Avignon	211 954	0,58	0,78	1,15
38	40	Nîmes	209 292	0,82	1,43	0,98
39	36	Douai	208 793	-0,27	-0,08	-0,42
40	43	Genève(CH)-Annemasse	207 177	1,26	2,34	1,77
41	41	Bayonne	206 766	0,81	1,01	0,98
42	39	Perpignan	204 659	0,57	0,83	1,96
43	42	Pau	194 459	0,53	0,77	1,08
44	47	Poitiers	187 768	1,10	0,83	1,26
45	44	Lorient	186 144	0,14	0,75	0,76
46	49	Annecy	179 702	1,19	1,64	1,43
47	45	Montbéliard	178 732	-0,21	-0,66	0,09
48	46	Thionville	175 989	-0,03	-0,36	-1,08
49	48	Troyes	168 191	0,24	0,10	0,45
50	50	Saint-Nazaire	160 798	0,40	0,21	0,69
51	51	Valence	159 511	0,55	0,73	1,02
52	53	La Rochelle	156 727	1,16	0,33	0,94

Source : recensements de la population, Insee

une densification et une continuité de l'habitat de plus en plus étendue le long de la côte ; cette continuité est due en partie aux résidences secondaires tandis que, dans le même temps, la population s'installe de plus en plus fréquemment dans l'arrière-pays.

Excepté pour quelques unes des plus grandes aires urbaines dont font partie les métropoles d'équilibre, la taille et l'évolution démographique sont peu liées. Dans sept régions, plus des trois quarts des aires de moins de 50 000 habitants ont une population croissante entre 1990 et 1999 : Île-de-France, Alsace, Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte-d'Azur, Rhône-Alpes, Pays de la Loire et Haute-Normandie. Au contraire, pour quatre régions intérieures, plus des trois quarts des petites aires urbaines perdent de la population : Champagne-Ardenne, Midi-Pyrénées, Lorraine et Bourgogne.

Croissance au voisinage des aires les plus dynamiques

À l'extérieur des aires urbaines les plus dynamiques, de nombreuses communes voisines se peuplent. Ce phénomène déborde le territoire de la couronne périurbaine définie en 1990 et concerne des petites aires urbaines et des communes multipolarisées ou appartenant à l'espace à dominante rurale. La proximité de la grande ville provoque cette croissance et conduit à la création, au développement ou au redéveloppement de pôles secondaires. La croissance est alors particulièrement forte dans une « deuxième couronne périurbaine » formée des communes qui envoyaient, en 1990, 25 % à 40 % de leurs actifs dans ces grandes villes.

Ainsi, autour de l'aire urbaine de Paris, l'ensemble de ces communes compte un peu plus d'un million d'habitants (tableau 3). Sa croissance est vive

(+ 0,8 % en rythme annuel), et beaucoup plus rapide que celle de l'aire urbaine proprement dite. Il en est de même autour de Marseille-Aix-en-Provence où l'étalement urbain est particulièrement net : + 1,7 % en rythme annuel pour cette « deuxième couronne », approchant les + 1,9 % de la première couronne périurbaine, chaque couronne s'accroissant de plus de 20 000 habitants.

Cette lecture permet également de mieux comprendre la croissance de l'espace à dominante rurale. En effet, dans cet espace, les croissances démographiques les plus significatives sont principalement le fait de communes proches des grandes aires urbaines dynamiques déjà citées. S'y ajoutent quelques couloirs de peuplement bien identifiables, avec, aux premiers rangs, la vallée du Rhône et la plaine d'Alsace. Globalement, la moitié de la croissance de l'espace à dominante rurale entre 1990 et 1999 s'est

3 Localisation des aires urbaines en forte croissance*

Type d'aire urbaine	Accroissement dans la logique du développement antérieur	Nouvelles aires en développement (croissance 1975-1990 inférieure à 0,74 % l'an)
Aires urbaines les plus peuplées	Montpellier (3;14), Toulouse (6;36), Rennes (21;41), Genève-Annemasse (24;15), Annecy (26;27), Poitiers (31;83), Nantes (32;103), Orléans (50;45), Angers (51;57), Nîmes (58;55), Bayonne (61;88)	La Rochelle (27;163) Strasbourg (63;164)
À proximité des métropoles	Paris : Val de Reuil (5;1), Coulommiers (22;28), Champagne-sur-Seine (49;60), Meaux (54;33), Nemours (62;117) Marseille : Fos-sur-Mer (2;3), Pertuis (18;4), Brignoles (19;19), Istres (28;2), Miramas (55;22) Lyon : Ambérieu-en-Bugey (30;72) Strasbourg : Molsheim (10;90), Obernai (38;56) Rennes : Vitré (65;52) Bordeaux : Langon (67;50)	Paris : Senlis (17;217) Marseille : Salon-de-Provence (33;222), La Ciotat (45;265)
Sur le littoral	Lunel (1;10), Sainte-Maxime (4;8), Saint-Gilles-Croix-de-Vie (7;23), Arcachon (8;59), Vannes (9;20), Agde (11;6), Challans (12;53), Fréjus (14;12), Les Sables-d'Olonne (29;82), Irun-Hendaye (43;42), La Roche-sur-Yon (48;66), Royan (56;133)	Auray (57;199), Granville (59;212)
Dans le Sillon alpin	Rumilly (13;13), Bonneville (16;17), Cluses (25;44), Chambéry (34;81), Sallanches (36;32), Aix-les-Bains (44;35), Voiron (52;76), Thonon-les-Bains (53;24), Chamonix-Mont-Blanc (60;71)	
En PACA	Draguignan (23;7), Gap (37;34), L'Isle-sur-la-Sorgue(40;16), Cavaillon (46;70)	Carpentras (20;152), Beaucaire ¹ (41;162)
En Alsace		Haguenau (15;158), Sélestat (35;279), Guebwiller (39;262), Wissembourg (42;162), Bâle-Saint-Louis (47;140), Saverne (66;241)
Ailleurs	Sablé-sur-Sarthe (64;49)	

* Les 67 aires urbaines qui ont connu une croissance supérieure à 0,74 % l'an entre 1990 et 1999, double de la croissance nationale ; entre parenthèses, rang de croissance pour les périodes 1990-1999 et 1975-1990 (sur les 361 aires françaises)

1. L'aire est composée de Beaucaire (Languedoc-Roussillon) et Tarascon (PACA).

Source : recensements de la population, Insee

effectuée au sein des communes formant une « deuxième couronne » autour de seulement 33 aires urbaines dont celles de Paris, Perpignan, Bordeaux, Toulouse, Lyon, Rennes, Marseille-Aix-en-Provence, Grenoble et Saint-Etienne.

Le littoral, l'Alsace et le Grand Sud-Est attirent toujours

Une grande partie des aires urbaines les plus dynamiques est située sur les littoraux atlantique (surtout à partir du golfe du Morbihan) et méditerranéen, et dans des régions de l'Est du pays : la plaine d'Alsace, le Sillon alpin, l'arrière-pays provençal. Quelques vallées fluviales, lorsqu'elles sont équipées d'une autoroute, sont également très structurantes : celles de la Loire, d'Orléans à l'embouchure, du Rhône, du Rhin, mais aussi de la Du-

rance. Il en est de même du TGV : les aires urbaines de Rennes, Nantes, le Mans, Poitiers et Bordeaux doivent une partie de leur croissance à la desserte par TGV achevée au début de la décennie. Le développement de l'arrière-pays provençal et de la Côte d'Azur tient également à l'autoroute A8 reliant Marseille et Aix-en-Provence à Nice. À un niveau plus local, par exemple, la périurbanisation de Toulouse vers Gaillac s'explique par la récente A68 ralliant désormais Albi.

Pour comprendre ces résultats

Les chiffres présentés ici sont ceux de la population « sans doubles comptes ».

Zonage en aires urbaines

Aire urbaine : ensemble de communes d'un seul tenant et sans enclave, constitué par :
- un pôle urbain (unité urbaine offrant au

moins 5 000 emplois),

- une couronne périurbaine composée de communes rurales ou unités urbaines dont au moins 40 % de la population résidente possédant un emploi travaillé dans le reste de l'aire urbaine.

Communes multipolarisées : communes rurales ou unités urbaines, situées hors des aires urbaines, dont au moins 40 % de la population résidente possédant un emploi travaillé dans plusieurs aires urbaines, et qui forment avec elles un ensemble d'un seul tenant (espace urbain).

Espace à dominante rurale : ensemble des communes, non multipolarisées, qui n'appartiennent pas à une aire urbaine.

Le zonage en aires urbaines sera revu lorsque les données du recensement 1999 sur les déplacements domicile-travail seront disponibles. De même, le rôle fondamental des migrations interurbaines dans la structuration du territoire national a déjà été montré pour les périodes précédentes. Aussi faut-il attendre le résultat de l'exploitation des changements de résidence entre 1990 et 1999 pour mieux expliquer les mouvements à l'œuvre.

Une liaison très forte entre importance des emplois stratégiques et croissance démographique

La part des emplois dans les douze fonctions dites stratégiques* est parfois utilisée pour analyser les spécificités des villes ou des réseaux de villes. Le taux d'emplois stratégiques est un indicateur du niveau de qualification de l'emploi d'un territoire, et ce niveau apparaît déterminant pour son adaptabilité et son développement.

L'évolution de l'emploi dans une zone géographique est en général fortement liée à la part de ces emplois dans les fonctions stratégiques. La croissance démographique observée au cours des années quatre-vingt-dix l'est aussi (tableau). Cette forte corrélation comporte toutefois quelques exceptions. Eu égard à un fort taux d'emploi stratégique, la croissance démographique apparaît modérée à Nice, Nancy, Lille, Clermont-Ferrand et Rouen. Au contraire, malgré un taux d'emploi stratégique moyen ou faible, la croissance démographique entre 1990 et 1999

est élevée à Genève-Annemasse, Nîmes, La Rochelle, Bayonne et Toulon.

* Par exemple, la fonction « information » qui réunit les cadres et emplois supérieurs de l'industrie et les services.

Taux d'emplois stratégiques en 1990 (pôle urbain) ¹	Taux annuel d'évolution 1990-1999 de la pop. des aires urbaines (%)
inférieur à 5 % (12 pôles)	0,10
de 5 à 6 % (10 pôles)	0,34
de 6 à 7,5 % (15 pôles)	0,51
supérieur à 7,5 % (14 pôles)	0,81

1. Nombre d'emplois stratégiques sur emploi total. Champ : aires urbaines de province de plus de 150 000 habitants.

Source : recensements de la population, Insee

Pour en savoir plus

Un prochain Insee première étudiera les évolutions internes aux aires urbaines, en particulier les relations centre-périphérie.

« La population légale au recensement de 1999 », Insee première, n° 691, janvier 2000.

Sud Insee - L'essentiel, n° 23, décembre 1999.

« Pôles urbains et périurbanisation », Insee première, n° 516, avril 1997.

« Regard socio-économique sur la structuration de la ville », Économie et statistique, n° 294-295, 1996.

« Les « fonctions stratégiques » dans cinquante villes de France », Insee première, n° 300, février 1994.

A RETOURNER A : INSEE-CNGP, B.P. 2718, 80027 AMIENS CEDEX 01

OUI, je souhaite m'abonner à INSEE PREMIÈRE - Tarif 2000

1 an, 60 numéros = 530 F (France)
80,80 €

663 F (Europe)
101,07 €

827 F (Reste du monde)
126,08 €

Nom ou raison sociale : _____ Activité : _____

Adresse : _____

Tél : _____

Ci-joint mon règlement en Francs par chèque à l'ordre de l'INSEE : _____ F.

Date : _____ Signature

Direction Générale :

18, Bd Adolphe-Pinard
75675 Paris cedex 14

Directeur de la publication :

Paul Champsaur

Rédacteur en chef :

D. Temam

Rédacteurs : J-W Angel,

C. Dulon, A.C. Morin, S. Tagnani

Maquette : S. Fossieries

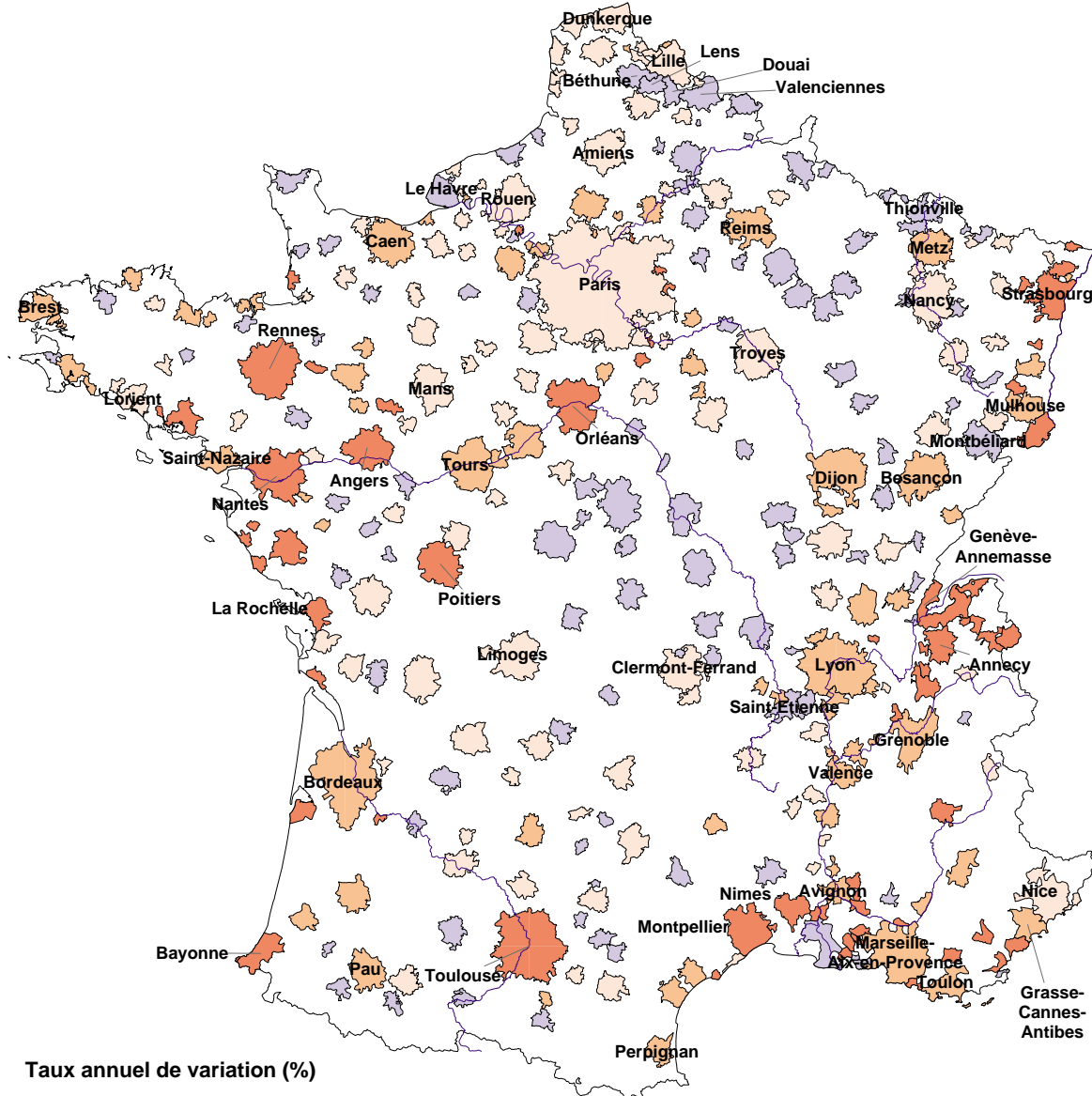
Code Sage IP00692

ISSN 0997 - 3192

© INSEE 2000

Les 361 aires urbaines

Variation de la population entre 1990 et 1999



© IGN-Insee

France métropolitaine : 0,37

Sont nommées les 52 aires urbaines de plus de 150 000 habitants

Source : recensement de la population de 1999, Insee